

Meynes le mag'



JANVIER 2025 • N°18

www.meynes.fr

Le magazine d'informations municipales



P. 15

Vie associative

Vide grenier
du Corso



P.21

Hommage

Inauguration
Salle Aimé Gautier

SOMMAIRE

ÉDITOS	02-04
ADMINISTRATIF	05
VIE MUNICIPALE	06
TRAVAUX	08-09
FESTIVITÉS	09-11
JEUNESSE	11-14
SENIORS	15
ZOOM SUR...	16
- «Merci»	
VIE ASSOCIATIVE	16-19
DIVERS	20
- Changement de propriétaire : Les Pizz's du 10	
HOMMAGE	20-21
MÉDIATHÈQUE	22-23
À SAVOIR	24
INFO PRATIQUES	25
ÉTAT CIVIL	26



Directeur de publication :
Le Maire : M. Fabrice Fournier

Crédit photos :
M. Antoine Pierron, Mme Martine Colomina,
le Club Photos de Meynes, Dream Shoot,
Mairie, Adobe Stock et M. Dardier, avec nos
remerciements.

Mise en page et impression :
LPJ Hippocampe

LE MOT DU MAIRE



Fabrice FOURNIER
Maire de Meynes

”

Chères Meynoises,
Chers Meynois,

L'année 2024 s'achève avec une situation internationale inquiétante, de nombreux conflits, des crises humanitaires et des guerres sur les différents continents.

Au niveau national, après les parenthèses plébiscitées des Jeux Olympiques et la réouverture de Notre Dame, c'est le temps des incertitudes et des inquiétudes tant sur le plan politique, économique, social et financier.

Dans cette période tourmentée, il y a une autre réalité, c'est le réchauffement climatique avec au fil du temps, la hausse des températures, la sécheresse de l'été qui peut engendrer des pénuries d'eau et en automne, des précipitations plus violentes et plus fréquentes, susceptibles de provoquer des inondations destructrices avec une pensée pour les habitants de Mayotte, département frappé le 14 décembre par le cyclone Chido et des vents dévastateurs.

Plus près de nous, les manifestations d'agriculteurs se sont encore multipliées en fin d'année, toujours avec les mêmes revendications et le même constat, celui de ne plus pouvoir vivre de leur métier.

Pas sûr que leur colère s'apaise avec le risque de promesses non tenues rapidement et la signature des accords de la Commission Européenne avec le Mercosur, étant précisé que cet accord commercial doit encore être ratifié par les Etats membres et le Parlement Européen.

Un paysage national instable, rend également impossible aujourd'hui la lecture de la trajectoire des finances publiques et ses conséquences pour les collectivités territoriales, même si le vote d'une loi de finances spéciale a reconduit le budget 2024 de l'Etat, sans les coupes budgétaires annoncées début décembre, mais pour combien de temps ?

Dans une société fracturée, la Commune reste heureusement un repère et demeure un pôle de stabilité, elle crée du lien et rassemble les Meynois.

C'est dans un esprit d'équipe et de confiance en l'avenir, fiers de l'évolution de notre village, que nous travaillons avec mes collègues du Conseil Municipal, pour améliorer concrètement votre quotidien.

Je salue leur motivation et leur engagement de chaque jour à mes côtés, dans chacune de leur mission au service des administrés.

Je redis toute ma reconnaissance aux agents des services municipaux qui nous accompagnent dans cette aventure excitante et qui nous aident à prendre soin de notre village.

J'adresse également mes remerciements aux enseignants, aux commerçants et aux artisans, mais aussi aux professionnels de santé, aux membres du CCAS, aux accompagnants, et à tous ceux qui viennent en aide aux plus fragiles.

De nombreux aménagements ont été réalisés depuis 2020, d'autres sont aujourd'hui en cours d'exécution et de nouveaux projets seront engagés au cours des prochains mois.

En effet, après la rénovation des salles de réunion et l'aménagement des jardins du presbytère, la réfection de la toiture du bâtiment situé Avenue de la Promenade, les travaux pour offrir une seconde jeunesse à la piscine municipale, le développement de l'ensemble sportif meynois avec boulodrome, aire de jeux et skate-Park, l'installation d'un distributeur automatique de billets, la Commune a lancé le 7 octobre dernier les travaux de sécurisation du Chemin des Aires qui dessert le cimetière, la piscine municipale et la voie verte.

Concernant le dossier de potabilisation de l'eau du robinet, je vous informe que le dossier de permis de construire de l'unité de traitement, nécessaire à l'élimination des nitrates et des pesticides, a été validé le 29 novembre 2024 pour une mise en service que nous espérons tous, fin du premier semestre 2025.

Par ailleurs, les consultations relatives au projet de rénovation complète du bâtiment communal, qui abritait l'ancienne école de musique se poursuivent avec les bailleurs sociaux, avant d'arrêter un programme conforme aux objectifs de la Collectivité.

Ensuite, comme annoncé précédemment, je vous confirme que la mairie s'est inscrite dans une démarche de concertation avec les médecins, pour l'extension du cabinet médical actuel, ou pour la création d'un nouveau pôle médical avec l'ensemble des professionnels de santé, qui pourrait voir le jour, éventuellement, sur l'espace communal de l'ancien boulodrome.

En tous cas, ce sont les propositions que nous avons formulées à ce jour aux intéressés et nous sommes dans l'attente de leur réponse, avant d'aller plus avant dans la contractualisation de ce dossier très important.

Enfin, la CCPG travaille toujours sur le projet de création d'une zone artisanale, sur le territoire communal.

Vous noterez que chaque projet a son importance, que les travaux sont extrêmement coûteux, et que nous devons faire des choix, en priorisant, pour préserver les finances communales et les contribuables que nous sommes tous.

Nous avons joué la carte de la bonne gestion et nous avons réussi à passer le cap d'une fragilité budgétaire communale héritée, du Covid et de l'inflation.

“ Je salue leur motivation et leur engagement de chaque jour à mes côtés...”

Les taux communaux d'imposition à la taxe foncière n'ont pas augmenté depuis 2020, nos objectifs de stabilité fiscale et d'attractivité sont clairs en la matière, et nous nous y tenons.

L'attractivité de notre village passe aussi par son animation qui a été le cœur battant de l'actualité meynoise depuis 5 ans et qui le sera tout autant en 2025.

Je pense à nos écoliers et leurs professeurs qui s'investissent dans beaucoup d'opérations d'intérêt local, à toutes nos associations, à leurs adhérents, licenciés et bénévoles, qui font vivre chacun à leur façon notre Commune, à un rythme effréné, par des événements dont l'attrait se répercute au-delà de notre territoire.

Au moment de clore cet édit, je formule le vœu que Meynes continue de se projeter vers l'avenir, tout en conservant ce qui fait son charme, son authenticité, sa vitalité et sa convivialité.

Et pour chacune et chacun d'entre vous, pour vos familles et pour vos proches, je vous souhaite beaucoup de bonheur, de joie et de réussite.

Que 2025 soit pour vous tous, une grande et belle année.

Le Maire,
Fabrice FOURNIER.



ÉDITORIAL : « PAROLE AUX ADJOINTS »



M^{me} Morgane CASTAN

*Adjointe au Maire
Déléguée aux festivités, aux
affaires scolaires
et à la communication*

”

“ ...une ambiance souvent festive et joyeuse qui rassemble le plus grand nombre

Une belle journée, animée par le marché de Noël, a mis un terme au cycle des nombreuses festivités organisées tout au long de l'année 2024 à Meynes.

Ça bouge dans le village, les organisateurs sont sur tous les fronts, pour répondre à un public demandeur, dans une ambiance souvent festive et joyeuse qui rassemble le plus grand nombre.

Je veux évoquer les actions de nos écoliers et de leurs professeurs, qu'il s'agisse de participer activement au devoir de mémoire par leur implication à l'occasion des cérémonies commémoratives, ou encore d'être partie prenante dans la mise en place des décorations de rues pour Halloween et les fêtes de fin d'année, ou pour sublimer la présentation des menus de table du repas des aînés offert par la commune et le CCAS, par exemple.

Ces dernières interventions ont d'ailleurs remporté un franc succès, à

juste titre, auprès de la population qui en redemande !

Je veux également rappeler l'activité intense du tissu associatif meynoï.

Souvenez-vous, dans une liste non exhaustive, les compétitions sportives, mais aussi le renouveau du corso, le passage des « Vignes Toquées » des Costières de Nîmes sur notre territoire, la fête votive et les spectacles taurins de rues, le show des champions du monde à pétanque, les Food-trucks de l'été, l'aquathlon et les festivités des 50 ans de la piscine municipale, la course des caisses à savon, la journée du patrimoine et celle consacrée à Frédéric MISTRAL, la semaine bleue, Halloween, le marché des potiers ou celui de Noël le repas des aînés et le concert à l'église.

Après avoir obtenu l'organisation, en 2023, du congrès départemental des chasseurs, notre Commune a eu l'honneur de recevoir cette année l'Assemblée Générale du Comité du Gard de pétanque et de jeu provençal.

Une belle reconnaissance du travail des membres des deux associations locales qui contribuent à défendre la pratique de ces deux sports et à promouvoir notre village.

L'année 2025, nous réservera encore quelques belles surprises avec entre autres l'élection de la Reine du corso et ses Dauphines, le samedi 8 février prochain, ou encore la célébration du cinquantenaire de la manade locale LABOURAYRE dont le programme sera diffusé ultérieurement.

En attendant, je tiens par cette occasion à vous remercier pour l'engagement que vous portez tous à notre beau village.

J'espère retrouver très prochainement toute la richesse de ces moments de convivialité partagés ensemble.

Je vous souhaite une très belle année 2025, pleine de beaux projets.



MAIRIE

Présentation des **services**

Aurore MARTINEZ SUSIN,
gestionnaire ressources humaines et paie

En poste depuis septembre 1999, je suis en charge de la gestion de la paie depuis 2015 et des ressources humaines depuis 2021 sur une quotité de travail à 60%, les 40% restants sont consacrés à la médiathèque, dont je vous parlerai sur un prochain bulletin.

Assurer la gestion administrative et statutaire du personnel

Sous l'autorité de M^{me} Nadège BOURGEOIS, directrice générale des services, j'assure le traitement et le suivi administratif des dossiers du personnel, leur carrière, leur retraite, les formations et les procédures de recrutement des nouveaux agents.

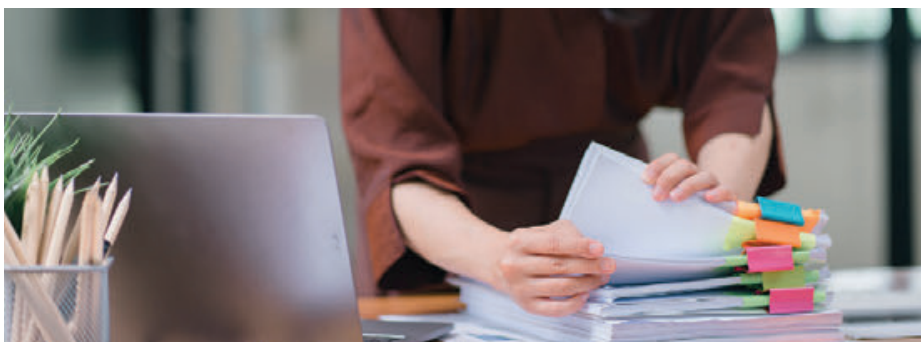
Je rédige les actes administratifs, contrats, arrêtés, courriers, dans le respect des procédures et des dispositifs règlementaires.

Je dois aussi gérer les absences des agents, maladies, accidents de service ou congés.

Mon rôle est aussi de communiquer avec les agents, les conseiller et les renseigner. Le gestionnaire RH est un interlocuteur de confiance au service des agents.

Gestion de la paie

En m'appuyant sur les données et éléments administratifs liés à chaque agent, j'ai à charge d'établir les bulletins de paie, gérer les cotisations sociales et les déclarations sociales.



Nathalie MEHENI,
Service comptabilité

En poste depuis le 31 août 2015 en tant qu'agent du service accueil, j'ai pour mission depuis 2019 sous l'autorité de Mme Nadège BOURGEOIS directrice générale des services, d'assurer deux jours par semaine, la gestion comptable des dépenses de fonctionnement et d'investissement en collaboration avec la DGS qui assure la gestion des recettes communales et la gestion financière de la commune.

Mes missions :

- Gestion des devis en collaboration avec le responsable des services techniques M. Loïc BARON ;
- Relations fréquentes avec les fournisseurs et prestataires ;
- Gestion des dossiers de demande de subvention et de leur versement aux associations de notre commune ;
- Engagement comptable des devis et leur suivi ;
- Contrôle des factures ;
- Vérification des pièces comptables ;
- Mandatement des dépenses de fonctionnement et d'investissement ;
- Gestion des relations avec le Service de Gestion Comptable d'Uzès qui contrôle les bordereaux et mandats de paiement.

À NOTER



Accessibilité secrétariat mairie

Des travaux de mise en conformité du bureau de l'accueil au secrétariat de la mairie ont été réalisés courant novembre.

Un nouveau cloisonnement permet dorénavant de séparer l'accueil du reste des services administratifs pour une meilleure confidentialité et une amélioration de la qualité de travail des agents municipaux, tandis que le nouveau mobilier avec une banque surbaissée répond aux exigences des situations de handicap.

La pose de nouvelles menuiseries adaptées est venue compléter cet aménagement.

Bienvenue en mairie !

AVANT



APRÈS



PREMIERS SECOURS



Formation PSC1 des agents municipaux

La formation Prévention et secours civique de niveau 1 (PSC1) est une formation dispensée sur une journée durant laquelle on apprend à prodiguer les gestes de premiers secours à une victime en cas d'accident tels que l'étouffement, les malaises ou encore des traumatismes...



La formation alterne entre échanges théoriques, apprentissages pratiques et mises en situation : comment prévenir les secours, protéger une victime, quels gestes effectuer en attendant l'arrivée des secours...

A son issue, le Certificat de Prévention et Secours Civiques de Niveau 1 (PSC1) a été délivré aux 20 agents municipaux ayant suivi cette formation les 9 octobre et 13 novembre 2024.

FISCALITÉ

Taxe foncière 2024

Pourquoi les taxes foncières ont-elles augmenté en 2024, alors que la municipalité a maintenu les taux de la part communale au même niveau que les 4 années précédentes ? Explications.



Pour rappel, les montants de ces taxes sont calculés en multipliant la base imposable des biens (valeur locative cadastrale) par les taux d'imposition votés par les Collectivités (Commune, Intercommunalité ...).

En premier lieu, elles peuvent varier si le bien bâti a fait l'objet de travaux importants ou si le non bâti a subi un changement de nature de culture, par exemple.

Ensuite, chaque année les valeurs locatives cadastrales sont revalorisées par l'Etat au moyen d'un coefficient forfaitaire qui tient compte de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) publié par l'INSEE au mois de novembre précédant la taxation.

En 2024, compte-tenu de la valeur de l'IPCH constatée en 2023, le coefficient de revalorisation a été fixé

par l'administration à 1,039 entraînant de fait une augmentation forfaitaire de 3,9% de la valeur locative cadastrale.

Les taux communaux, votés chaque année par le Conseil Municipal à l'identique depuis 2020, n'ont donc pas impacté le montant de la part communale des cotisations à Meynes.

Pour information complémentaire, la loi de finances pour 2021 a confirmé la révision générale des valeurs locatives cadastrales des logements à l'horizon 2026.

Cette mise à jour, qui n'est plus intervenue depuis les années 1970, devrait permettre à l'administration fiscale de mieux prendre en compte le niveau de confort réel des logements. Elle se traduira par une baisse ou une hausse de la taxe foncière selon les cas.

RÉUNION PUBLIQUE

Participation citoyenne

Le 19 décembre dernier, une réunion publique consacrée à la participation citoyenne a réuni élus, citoyens et représentants des forces de l'ordre.

Ce dispositif, déjà mis en place dans plusieurs communes du territoire, encourage la population à adopter une attitude solidaire et attentive en apportant sa contribution à l'effort collectif de sécurité pour mettre en échec la délinquance : signalement de véhicules ou d'individus suspects, de démarcheurs douteux, surveillance mutuelle des habitations en l'absence de leurs occupants...

Strictement encadré, ce dispositif veille à ce que l'engagement des

citoyens ne les conduise pas à s'arroger des prérogatives relevant des seules forces de l'ordre et à se substituer aux gendarmes.

Cette réunion a marqué le lancement du dispositif dans la commune, l'objectif étant la désignation d'un référent par quartier.

Les personnes intéressées à s'engager dans cette démarche de prévention sont invitées à se faire connaître en mairie.

RECENSEMENT

Recensement de la population 2025

Cette année, la commune de Meynes réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés du 16 janvier au 15 février 2025.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous mais c'est aussi un geste éco-responsable économique et environnementale puisque cela permet à la commune de réduire les impressions de formulaires.

Toutefois si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, **sur les logements**, etc.



Recensement de la population 2025

www.le-recensement-et-moi.fr

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante** ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.



AMÉNAGEMENTS ET SÉCURISATION

Travaux **Chemin des Aires**

Les travaux d'aménagement et de sécurisation du chemin des Aires (RD 264) entrepris par la Commune, reliant le centre ville au cimetière, à la piscine municipale et à la voie verte, ont démarré depuis le 7 octobre dernier.

Pour rappel, ces travaux de réfection, d'une voie particulièrement passante, prévoient notamment la création d'un cheminement piétonnier avec végétalisation, d'un parking et le

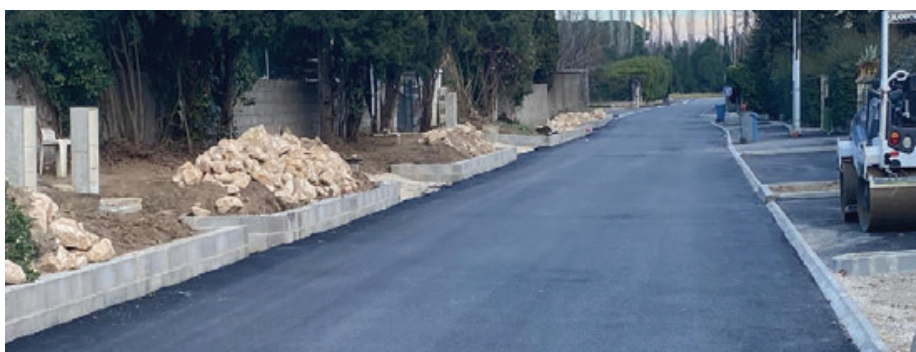
prolongement du sens unique de circulation, depuis l'atelier municipal jusqu'à la piscine.

La requalification de l'ensemble de ce secteur en trafic sortant, a pour but de

sécuriser les déplacements des usagers les plus fragiles, piétons et cyclistes, mais aussi de privilégier l'accès en ville par le giratoire et le chemin des prés.

Ces travaux sont réalisés par le groupement d'entreprises SCAIC/LAUTIER/ESR/DAUDET et la maîtrise d'œuvre a été confiée au Cabinet Cap INGE pour la conduite opérationnelle.

Les élus municipaux, sous la férule du Maire et de Clément MONNIER, adjoints aux travaux neufs, se déplacent régulièrement sur le terrain pour contrôler la conformité des ouvrages et s'assurer du bon avancement du chantier, dont la mise en service des derniers aménagements est prévue d'ici le printemps 2025.



Chaucidou : mode d'emploi



Dans le cadre des travaux d'aménagement du chemin des Aires, la création d'une chaussée à une seule voie centrale banalisée à doublesens ou « chaucidou » pour « chaussée à circulation douce », dans le secteur compris entre les numéros de voirie 11 et 24 est mis en service depuis la fin du chantier et l'ouverture à la circulation.

Les résultats des expérimentations ne montrent pas une hausse des accidents sur ce type de chaussée, les « chaucidou » incitant à une circulation apaisée.

STATIONNEMENT

Espace de stationnement



Dans le cadre de la maintenance de la signalisation routière, la Commune a fait réaliser, fin 2024, sous le pilotage de M^{me} Sonia REBOUL, adjointe à la sécurité, la rénovation de la peinture au sol du marquage des parkings du centre-ville.

Par ailleurs, un réaménagement de la voirie, qui dessert entre autres la maison de retraite, a vu la réalisation de travaux de marquage routier et de peinture au sol, pour la création de places de stationnement et la formation de chicanes conçues pour apporter plus de sécurité aux usagers de cette route.



ÉVÈNEMENT

Journée de la Poterie

Pour la troisième édition de la « Journée de la poterie » à Meynes, sous un beau soleil, les exposants et les visiteurs ont répondu nombreux à l'invitation des organisateurs.



Sous la houlette d'Alexandra MORAND, adjointe au maire, entourée d'élus et des deux associations locales « Empreinte d'argile et de feu » et « Terre de conscience », le public a pu aller à la rencontre des professionnels de la poterie, des divers producteurs locaux et des personnes dont les œuvres ou les produits étaient exposés.

Divers ateliers, dont la cuisson au raku, la création pour les enfants et la barbotine où l'on n'hésite pas à mettre les mains dans l'argile, étaient au programme pour le plus grand intérêt des petits et des grands.

Pour clôturer cette journée, comme les années précédentes, une magnifique conscience du potier meynois Pierre ETIENNE a été remise au gagnant de la loterie du jour.



ENGAGEMENT

Week-end climat CCGP

La Communauté de Communes du Pont du Gard s'engage depuis plusieurs années dans le plan climat-air-énergie territorial, à travers des ateliers participatifs avec des associations et des entreprises.

Cet engagement de l'intercommunalité s'est également traduit dernièrement par l'organisation du week-end climat, du 11 au 13 octobre écoulés, sur les Communes de Vers Pont du Gard, Meynes, Domazan, Estézargues et Remoulins pour sensibiliser les habitants aux enjeux climatiques, les aider à passer à l'action et les accompagner eux, comme nos producteurs locaux.

Ainsi, le samedi 12 octobre, un programme sur la journée a été mis en place au Lycée Agricole Privé de Meynes, avec un marché de producteurs locaux, un repas paysan zéro déchet, des ateliers cuisine, vin, compost et tri



des déchets, permaculture...

Un programme d'animations sur l'agriculture et l'alimentation était présenté pour montrer notamment qu'il est possible de se nourrir à moindre coût, avec des produits de saison, souvent en circuit court chez

nos producteurs locaux.

Nos remerciements à l'association Meynes Patrimoine qui a assuré, avec une météo peu favorable, le service de la buvette à l'occasion de cette journée au Lycée.

RENDEZ-VOUS

Le vin nouveau à Meynes

Le troisième jeudi de novembre a apporté traditionnellement avec lui, la sortie du vin nouveau et l'organisation sur le week-end, d'événements bachiques festifs et conviviaux.

Outre la découverte des vins issus de la vendange 2024, c'était aussi l'occasion de soutenir le monde agricole qui souffre et de promouvoir le travail de nos vignerons.

De l'avis général, le nouveau millésime est de qualité « fruité, souple et gouleyant », même si la quantité est moindre, en raison notamment des attaques du mildiou et des conditions météorologiques défavorables.

Les festivités ont donc débuté à Meynes le 21 novembre à l'heure de l'apéro, au Bistrot Del'Yo, pour le lancement du vin primeur de l'appellation côtes-du-rhône des producteurs locaux.

Le samedi 23, les nombreux épicuriens du secteur ont pu découvrir le premier vin de la récolte de la 100ème vendange à la cave des vignerons de Montfrin, Meynes, Comps et Thézières, autour d'un large choix de food trucks.

Pour terminer cette balade gourmande, le dimanche 24, les amateurs fêtaient le

retour du côtes-du-rhône primeur à la cave de Pazac, avec repas savoyard, magicien et l'accordéon de Frédo.

Des rendez-vous incontournables importants et qui régaleront les papilles, bien sûr avec modération, dans la joie et la bonne humeur !



NOËL

Marché de Noël

La municipalité, sous l'égide de M^{me} Morgane CASTAN, adjointe aux festivités, a mis sur pied le traditionnel marché de Noël sur la place de la mairie, le dimanche 1^{er} décembre.

Un évènement qui a amené petits et grands dans le monde féérique de Noël, avec ses décors lumineux, ses sapins, les rennes et leur traineau, les lutins et la fameuse boîte aux lettres des enfants sages, les animaux de la ferme, les animations diverses dont la présence tant attendue du Père Noël.

Un public nombreux qui a déambulé sur le marché où artisans, créateurs et producteurs locaux ont proposé des cadeaux originaux, des recettes gourmandes, sans oublier un grand choix de friandises pour le plaisir de tous.

Savoureux instants, portés par la féerie du moment !



FESTIVAL JEUNE PUBLIC

Les Petits Zazous CCPG

La Communauté de Communes du Pont du Gard a reconduit l'emblématique festival jeune public « Les Petits Zazous » du 20 au 25 octobre 2024.



Cette nouvelle édition de sept représentations pleines de rires, de surprises et de spectacles enchanteurs, était programmée sur les communes de Domazan, Collias, Remoulins, Fournès, Valliguières et Meynes.

Pour la clôture de cet évènement, notre commune a accueilli la Compagnie Croqueti qui a signé de sa plus belle plume un nouveau spectacle, très jeune public, « Léonard l'enfant de la lune ».

Un conte pour petits, visuel et musical, qui n'a pas manqué de les faire voyager entre terre et nuages, où poésie et douceur créent des moments délicats au milieu des étoiles.

Un beau moment, le décor est magique et le dynamisme des marionnettes est impressionnant !

JEUNES ENFANTS

Des ateliers ludiques et créatifs pour les enfants !

Depuis un peu plus d'un an, des ateliers ludiques et créatifs sont proposés par le service parentalité de la Communauté de Communes du Pont du Gard.



Ils s'adressent aux enfants de moins de 4 ans accompagnés d'un parent ou d'un grand parent tous les jeudis matin en dehors des vacances scolaires de 9h30 à 11h30 à la salle de l'Olivier de Meynes aménagée en différents espaces (dînette, lecture, moteur...) que l'enfant peut explorer à sa guise. Il peut avec son parent/grand parent expérimenter des ateliers simples à mettre en œuvre à la maison autour de création sur divers supports et l'utilisation de différentes techniques chaque semaine : bouteilles sensorielles, sable de lune, peinture propre... Les objectifs sont à la fois de découvrir ces supports pendant les ateliers avec l'enfant, tout en favorisant le développement de sa motricité fine et de sa coordination. A la fin de l'atelier, chaque enfant repart avec sa production et son parent avec une fiche détaillant comment reproduire ce qui a été réalisé. Ces ateliers sont gratuits et sans réservation.

Les plus grands ne sont pas en reste car des ateliers créatifs s'adressant aux

enfants de plus de 6 ans accompagnés d'un parent ou grand-parent sont aussi proposés tous les 1 mois et demi à la salle de l'Olivier et animé par une art thérapeute. Les ateliers créatifs sont ouverts à tous et ont comme unique but de développer et d'explorer sa propre créativité pour chaque participant. Au cours de ces temps, différents supports et techniques artistiques pourront être proposés. Les ateliers sont à considérer comme une parenthèse créative unique, une expérience du moment, à l'abri de tout jugement. Un lieu où chacun est accueilli dans sa singularité. Ce sont aussi des moments de partage et de complicité avec son enfant.

Les prochains auront lieu les
20/02, 24/04 et 7/06.

Ateliers gratuits.
Les réservations sont
obligatoires au : 07.52.05.19.76
ou
parentalite@cc-pontdugard.fr.

SPECTACLE

Noël des écoles

A l'approche des fêtes de Noël, la municipalité et les écoles ont offert aux enfants de la maternelle et de l'élémentaire un spectacle proposé par la Compagnie la Plateforme, vendredi 13 décembre. Ce spectacle s'appelle *Baguette magique et nez rouge*, il allie la magie et les clowns. Ce sont les yeux

écarquillés et remplis d'étoiles que petits et grands ont quitté la salle des fêtes.

Après les rires les enfants ont partagé dans une ambiance festive, un goûter très apprécié offert par la commune.



MUNICIPALITÉ

Rencontre avec le personnel municipal



A l'occasion de la traditionnelle réception annuelle des agents communaux, la municipalité a eu l'honneur et le plaisir, devant une assistance nombreuse, de remettre le diplôme de la médaille d'honneur du travail, pour 20 ans de service, à Mesdames Nadège BOURGEOIS, DGS et Christine MAURICE, responsable de l'urbanisme, par l'intermédiaire de Clément MONNIER et Alexandra MORAND, adjoints au maire.

Dans son intervention, le Maire Fabrice FOURNIER, a félicité les deux récipiendaires pour l'ancienneté de leurs services, la qualité de leurs initiatives et leur engagement au service des élus et des administrés.

Le pot de l'amitié a mis un terme à cette rencontre festive et amicale à la veille des fêtes de fin d'année.

CRÉATIVITÉ

Décorations et illuminations de Noël

Dès fin novembre, la magie de Noël s'est installée dans les rues du village et tout particulièrement en centre-ville, pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

En effet, la place de la mairie et ses abords se sont parés de leurs plus belles lumières ainsi que de nombreux décors, originaux et colorés, réalisés par les agents des Services Techniques municipaux, sous la houlette de M. Jean-Luc FORTIN, adjoint aux travaux, et un coup de pouce de nos petits écoliers meynois.

De belles réalisations, conçues pour embellir l'espace, en utilisant des matériaux de récupération, avec un

peu de technique, de la créativité, de la patience et beaucoup d'enthousiasme des encadrants.

L'art de la transformation de ces objets du quotidien, jetés ou oubliés, gratifiant pour les intervenants, a permis de créer en cette fin d'année 2024, une ambiance chaleureuse et festive, appréciée également par les visiteurs du marché de Noël.

Un grand bravo à tous !



SENIORS

Semaine Bleue

La Semaine Bleue est la semaine nationale des personnes âgées et des retraités, l'occasion de valoriser la place des seniors dans notre société et d'insuffler un nouveau regard sur nos aînés.

En 2024, elle se tenait du 30 septembre au 6 octobre dans toute la France avec pour thème « Bouger ensemble pour entretenir la flamme », en écho à cette année olympique.

A Meynes, cette édition 2024, sous la houlette de la municipalité et du CCAS, présidé par Christophe CURIE, a été rythmée par trois événements festifs et culturels les 3, 4 et 6 octobre, avec pour objectif de véhiculer une image positive et fédératrice des personnes âgées.

Au-delà de ces initiatives, ces journées permettent aussi aux responsables locaux d'appréhender la place des aînés dans les familles et dans la collectivité pour leur permettre de mieux vivre leur âge et de participer davantage à la vie sociale avec les autres générations.



CCAS

Repas des aînés

La Commune et le Centre Communal d'Actions Sociales ont rendu hommage aux aînés du village en les conviant au traditionnel repas de fin d'année, le samedi 14 décembre.

Les seniors de plus de 67 ans ont été invités à la salle des fêtes, après inscription en mairie, un colis étant livré à tous ceux de plus de 80 ans qui l'ont souhaité et qui ne pouvaient assister à ces agapes.

Des retrouvailles joyeuses pour la plupart, des découvertes pour d'autres, parmi les 180 convives réunies dans la bonne humeur pour déguster le repas concocté par le traiteur PARADIS.

Le Maire Fabrice FOURNIER et Christophe CURIE, Président délégué du CCAS, entourés de plusieurs élus et membres du CCAS présents pour partager ce moment, ont souhaité la bienvenue aux participants avec leurs vœux de bonnes fêtes de Noël et de bonne année 2025.

Dans son intervention le Maire a honoré la mémoire de M^{me} Mireille ALLARD, ancienne Adjointe et Présidente du CCAS décédée le 25 septembre écoulé, ainsi que celle de M. Roger CAPELLI, artisan maçon, décédé le 04 décembre

dernier, affable et toujours prêt à rendre service à la mairie et aux associations locales.

La partie animation a été assurée, sur la piste de danse pour les plus courageux, par l'orchestre Laurent Comtat et son répertoire de chansons de la variété française.

Après le repas, la chorale locale « La Ritournelle » a convié la population à partager un moment de plaisir et d'émotion à l'église de Meynes.

Outre des chants de Noël, le public a pu apprécier des chants traditionnels et contemporains connus de tous.

Une belle journée !



ZOOM SUR...

Nous tenons à remercier très sincèrement, toutes les personnes qui ont contribué et nous aident à améliorer le quotidien de notre fille Léna.

MERCI

A M le Maire, ses conseillers, aux agents municipaux (pour tous les aménagements faits).

A l'école, aux professeurs, à son AESH (sans qui, Léna ne pourrait pas être à l'école du village).

A l'A.P. E pour leur soutien, leur présence et participation.

A Antoine du Midi Libre, Martine pour le Républicain (vos articles ont mis en avant la cagnotte Leetchi créée pour Léna).

A Vanessa Martin (Énergie d'Amour) et Maud Chaudron (Intuitive Aroma) d'avoir créé une tombola en faveur de Léna.

A La Foulée Meynoise pour leur implication, leur soutien, leurs différentes actions menées et les aides qu'ils nous apportent.

A l'association de Gym ASCM pour leur participation et leur soutien.

A tout le personnel et les professeurs du collège Voltaire (Remoulins) pour leur participation.

A tous les soignants, notre famille, nos amis, à ceux qui nous aident, de n'importe quelle manière (morale, physique, écoute, financière).

MERCI à TOUS pour votre bienveillance, sans jugement.

Nous vous souhaitons une Belle Année 2025, qu'elle vous apporte, Santé, Amour et Partage.

*Léna, Eric et Nathalie.
Famille Albouy Lourenço.*



CONVIVIALITÉ

Lotos associatifs 2024

L'association « Meynes Patrimoine » a ouvert la période des lotos de fin d'année, suivi de celui de l'association du 3^{ème} âge « Rencontres et amitiés d'automne » et enfin pour clôturer la saison 2024 par celui de l'association « Corso de Meynes ».

Beaucoup de monde à ces trois séances récréatives dont les bénéfices participent au financement des activités proposées aux habitants.

Un grand merci pour votre présence et votre participation.

Egalement tous nos remerciements

à l'ensemble des partenaires qui ont fourni des lots ou apporté leur aide, ainsi qu'à la municipalité et aux Services Techniques pour le soutien logistique de ces événements.

Votre générosité et vos contributions sont à la mesure de l'énergie que les bénévoles associatifs peuvent déployer tout au long de l'année pour vous permettre de passer d'agréables moments de convivialité.

Bonne et heureuse année 2025 à toutes et à tous.



FÊTE

Halloween

Halloween est fêtée chaque année le 31 octobre, veille de la Toussaint.

Cette fête d'origine celtique du folklore Irlandais est l'occasion de se réunir, de s'amuser, de se déguiser et pour les enfants de quémarder des friandises ou des bonbons de maison en maison.

Une fête venue d'ailleurs, adoptée en France depuis une vingtaine d'année, avec ses couleurs, l'orange pour le feu et le noir pour la nuit, ainsi que ses emblèmes parmi lesquels la citrouille mais aussi les sorcières ou les êtres inquiétants.

Ainsi, à Meynes, outre les distributions de bonbons organisées en mairie ou chez les commerçants pour les enfants déguisés, l'Association des Parents d'Elèves a proposé son incontournable boum d'Halloween avec bonbons à

gogo, concours de gâteaux monstrueux et citrouilles effrayantes, avec le succès qu'on lui connaît à chaque reconduction de l'évènement.

Par ailleurs, une initiative des Services Techniques sous la férule des enseignants de l'école élémentaire, a permis aux enfants de préparer des décorations originales et surprenantes qui ont été installées en différents points du village, par les services techniques municipaux, à quelques jours d'Halloween.

Souvenez-vous de l'escapade nocturne d'un mannequin épris de liberté, dont la disparition a excité les réseaux sociaux, avant de réapparaître aussi vite qu'il avait disparu...



ÉVÈNEMENT

Vide greniers du Corso

Une météo capricieuse n'avait pas permis la tenue du vide-greniers programmé initialement, au stade municipal, le 27 octobre.

C'est donc le dimanche 3 novembre, sous un soleil enfin radieux, que cet évènement a permis de réveiller les nombreux chineurs du secteur pour dénicher la bonne affaire, le vêtement seconde main parfait, le sac ou la lampe vintage, le jouet ou le vélo qui fera mouche.

Une organisation sans faille de l'équipe du Corso sur ce site adapté à ce type de manifestation, a permis d'accueillir dans les meilleures conditions les exposants et un public venu en nombre pour la foire aux greniers, mais aussi pour une exposition surprenante de véhicules d'époque et de prestige, dans une bonne ambiance.

Après le loto du mois de décembre, les responsables s'activent déjà pour la préparation de la soirée d'élection de la Reine et ses Dauphines du 8 février prochain, ainsi que pour la sortie du

Corso programmé les 3 et 4 mai 2025.

Tous nos vœux de pleine réussite accompagnent ces rassemblements.



MEYNES PATRIMOINE

Journée **Frédéric Mistral**

Après la journée du patrimoine du 22 septembre dernier, l'association « Meynes Patrimoine » a proposé le dimanche 20 octobre, l'organisation d'un événement culturel original autour de la personnalité de Frédéric Mistral, du provençal et des félibriges.

Consécutivement à un apéritif offert sur la place de la mairie, animé par les fifres et les tambourins, les participants se sont retrouvés pour le repas servi par le traiteur local « Le Bistro D'el Yo », à la salle des fêtes.

L'après-midi, dans cette salle décorée par une exposition de documents, de photos et de costumes provençaux, a été consacrée à l'intervention captivante de conférenciers sur la vie du poète.

Cet événement a été clôturé de belle manière par la chorale locale « La Ritournelle » qui a brillamment interprété

des chants provençaux

Un succès qui en appellera certainement d'autres.



« LA FOURCHETTE »

Repas des **vétérans**

Après une excellente saison, où le plaisir l'a disputé à la compétition, l'équipe de vétérans pétanque et jeu provençal de la société de boules « La Fourchette », s'est retrouvée le 12 décembre dernier, autour d'un bon repas de fin d'année.

Avec l'aide de cuisiniers bénévoles du club, une salle gracieusement prêtée par la famille CARRETON, la présence du maire Fabrice FOURNIER et de plusieurs élus, des papilles qui pétillent et de solides convives de bonne humeur, tous

les ingrédients étaient réunis pour une belle journée.

A bientôt sur les terrains du boulodrome municipal pour lancer la saison 2025 !

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

AG « La Fourchette »

Le jeudi 24 octobre dernier, l'assemblée générale de l'association locale de boules « La Fourchette » a présenté le bilan et donné quitus pour la gestion 2024, renouvelé son conseil d'administration, fait valider le calendrier des prochaines compétitions et proposé les actions à mettre en œuvre pour l'année 2025.

Un satisfecit général est donné aussi bien sur la qualité des équipements mis à disposition par la collectivité que sur l'organisation des nombreuses rencontres amicales ou compétitions sportives, sur le site du stade municipal.

Le Président Bastien VALENTE et son équipe de bénévoles parfaitement impliqués dans le fonctionnement du club ont donc été reconduits, pour un renouvellement en douceur du bureau.

Un vin d'honneur a terminé agréablement la soirée.



AG Comité du Gard de boules

Beaucoup de monde se trouvait à Meynes le samedi 16 novembre dernier, pour participer à l'Assemblée Générale et à l'élection, pour la mandature 2024-2028, du Comité directeur du Gard de la Fédération Française de pétanque et de jeu provençal.

Pour cette 100^{ème} Assemblée Générale plus de 150 responsables de sociétés gardoises, représentant quelques 6900 licenciés de cette discipline sportive, étaient présents pour aborder l'ordre du jour et participer au vote du bureau.

Dans son discours d'introduction, le Maire Fabrice FOURNIER a souhaité la bienvenue aux participants, rappelé les travaux d'investissement et les opérations de logistique réalisés par la municipalité pour aider au développement de ce sport pour tous sur le plan local, sans oublier de souligner le travail remarquable assuré tout au long de l'année par les bénévoles de l'association meynoise « La Fourchette ».

L'occasion également de mettre en lumière, par un vibrant hommage, deux figures locales : M. Francis MONNIER, 93 ans, champion de France et doyen des sociétaires gardois, ainsi que M. Jean-Louis RIZZO, ancien Président du Comité du Gard.

Toutes nos félicitations également à M. Daniel MONNIER, réélu membre du Comité du Gard et qui a favorisé la tenue de ce rassemblement important dans notre village.



À NOTER



Changement de propriétaire : Les Pizz's du 10

Sébastien et Tony vous accueillent du mardi au dimanche, à partir de 18h.

Venez déguster un large choix de pizzas, sur place, ou à emporter.

Tél. : 09 82 62 11 54



CÉRÉMONIE

Cérémonie du 11 novembre

Un public nombreux était présent devant le monument aux Morts le lundi 11 novembre pour célébrer la signature de l'armistice mettant fin à la Première Guerre mondiale, mais aussi pour rendre hommage à l'ensemble des « Morts pour la France ».



« C'était il y a 106 ans, en 1918. A la onzième heure du onzième jour du onzième mois, de la boue des Flandres à la frontière suisse, les clairons égrènent les notes du cessez-le-feu. Aux fiertés de la victoire se mêle le cortège d'ombres des péris en terre, accompagné de ceux qui les pleurent », rappelle le ministre des Armées dans son discours lu par le Maire Fabrice FOURNIER.

Auparavant, les élus de Meynes et Montfrin, les anciens combattants, les porte-drapeaux et la population, devant un détachement de militaires, ont pu notamment écouter la lecture de plusieurs textes ravivant cette mémoire, par une forte délégation d'élèves de Meynes, encadrés par M^{me} Caroline REQUIER, directrice et M^{me} Laura CARBONEL, maîtresse des CM2.

A l'appel des noms des 28 meynoï « Morts pour la France », les élèves, tour à tour, ont déposé une fleur au

pied du monument aux Morts, avant le dépôt de la gerbe par les élus, la minute de silence et la traditionnelle Marseillaise.

Cette cérémonie s'est terminée par un vin d'honneur offert aux participants par la municipalité, à la salle de l'olivier.

Tous nos remerciements aux ordonnateurs de cette cérémonie de qualité, MM. Patrick PELLOUX (à l'origine de l'exposition La Grande Guerre, des Mots, des Images) et David EYSSETTE, Référents Défense.



HOMMAGE

Inauguration **Salle Aimé Gautier**

Après la réalisation par les services techniques municipaux, dirigés par M. Jean-Luc FORTIN, adjoint, des travaux de rénovation d'un local situé au rez-de-chaussée de l'ancien presbytère, le Conseil Municipal a décidé d'affecter cette nouvelle salle de réunion à l'usage des associations locales et de la baptiser « Salle Aimé GAUTIER » en remerciement de son engagement associatif de plus de 40 ans pour la Commune, au service des habitants et des visiteurs.

Le matin du 11 novembre, un public nombreux s'est déplacé pour honorer la mémoire d'Aimé, décédé le 5 janvier 2024 et témoigner sa gratitude à sa famille.

Après les interventions de ses proches, le Maire Fabrice FOURNIER s'est attaché à rappeler ses nombreuses actions au sein de diverses associations :

Meynes Arènes, la Voie Verte, Attel 30, le Souvenir Français et le service de porte drapeau des cérémonies commémoratives, le Corso, Meynes en balades et ses interventions bénévoles pour les visites guidées du centre ancien avec Meynes Patrimoine.

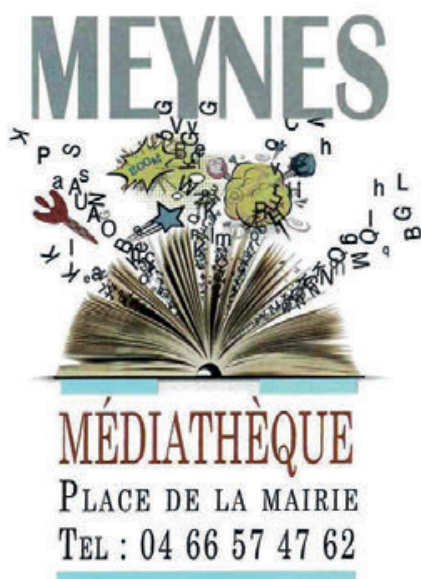
Le premier édile de poursuivre : « Aimé s'est dévoué avec passion, sans compter son énergie ni son temps, attaché à servir ses concitoyens et à faire connaître son village qu'il aimait par dessus tout. Son décès a été brutal pour nous tous, mais ce rassemblement émouvant est une manière de continuer à le faire vivre ».

Après présentation de la plaque murale souvenir, le public a applaudi longuement le parcours d'Aimé GAUTIER, comme une trace laissée dans nos mémoires.



À NOTER

Médiathèque



RENCONTRES AUTOUR D'UN LIVRE

Vous aimez lire, vous souhaitez partager vos avis de lecture, venez rejoindre les **Rencontres autour d'un livre**.

Prochaine rencontre de 14h à 16h

Le lundi 17 mars 2025 :

Le lundi 17 mars 2025 :

Je te promets la liberté

de Laurent GOUNELLE

Inscription obligatoire au :

04 66 57 47 62

RESSOURCES NUMÉRIQUES

Votre médiathèque vous propose désormais l'accès gratuit aux ressources numériques suivantes :

• **Livres numériques :** Télécharger des livres sur vos supports numériques (liseuse, ordinateur, smartphone ou tablette).

• **Médiathèque numérique :** Service de vidéo à la demande, co-édité par ArteVOD et Univers-Ciné. Le catalogue est constitué de 50% de cinéma, 30% de documentaires, 15% de magazines, 5% de spectacles.

• **SKILLEOS :** Plateforme d'autoformation en ligne sur les loisirs (langues étrangères, cuisine...), le développement personnel, les révisions... +1400 cours vidéo créés par des experts, en accès illimité, en ligne 24h/24, sur tous les supports (PC, tablettes, smartphones).

Ce service vous est offert par l'intermédiaire de la Direction du Livre et de la Lecture et du Département du Gard.

Aurore, Cathy et Quentin vous souhaitent une belle année



2025

Médiathèque de Meynes



Samedi 25 janvier 2025

NUIT DE LA LECTURE



ATELIERS

de 14h à 16h Autour du thé : présentation et dégustation



de 14h à 16h Manga : rencontre avec un Mangaka, tout public



de 14h à 16h Dessiner un Chibi, tout public



de 14h à 15h Sakura, pour les enfants



de 15h à 16h Calligraphie : kana et kanji, pour les adultes

謹賀新年

LECTURE



de 14h à 16h Contes japonais



EXPO

CURIEUX JAPON

Suivie d'un goûter



MÉMO

ANNIVERSAIRES

90 ET 100 ans

La municipalité et le CCAS se déplacent traditionnellement au domicile des Meynoises et des Meynois pour fêter les 90 ans ou 100 ans de leur date anniversaire.

Afin d'organiser au mieux ces sympathiques réceptions, les organisateurs invitent toutes les personnes concernées qui le souhaitent à s'inscrire, au plus tôt, au secrétariat de la mairie.



APPEL À CANDIDATURES

La Reine et les Dauphines du Corso fleuri 2025 de Meynes



Le comité d'organisation de l'association « Corso de Meynes », la Mairie de Meynes et les partenaires associé(e)s, recherchent les trois lauréates qui raviront le public de leur plus beau sourire, de leur charme et de leur élégance, lors du Corso fleuri 2025 de Meynes.

Peut-être y rencontrerez-vous la future Miss France ?

La soirée d'élection de la Reine et ses deux dauphines aura lieu au printemps 2025 à Meynes.

Oyez ! Oyez ! ...

Vous avez 16 ans et plus ... Vous habitez Meynes !

Vous souhaitez postuler à l'élection de la Reine et des Dauphines du Corso fleuri 2025 de Meynes !

Vous pouvez vous inscrire auprès
de l'association « Corso de Meynes »

Nouveaux arrivants à Meynes ?

Chaque année, la municipalité organise la réception d'accueil des nouveaux arrivants.

Si vous avez emménagé récemment à Meynes, vous êtes invités à cette cérémonie, l'occasion de rencontrer les élus, le personnel communal ou les associations et de mieux connaître votre nouveau village dans une ambiance conviviale.

Inscrivez-vous, dès à présent, au secrétariat de la mairie pour recevoir votre invitation à la prochaine édition.





MAIRIE

1 Place de la Mairie
30840 MEYNES

04 66 57 59 38
accueil@meynes.fr

. Lundi au jeudi 8h - 12h et 14h - 17h
. Vendredi 8h - 12h

État civil

• Lundi, mercredi, jeudi
8h - 12h et 14h - 17h

Service urbanisme

• Lundi matin 8h - 12h
• Mercredi 8h - 12h et 14h - 17h
• Vendredi matin 8h - 12h

Police municipale

La Police Municipale est joignable
sauf exception au 06 42 20 56 73

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 7h à 19h

Le mercredi de 7h30 à 10h30 et de
14h à 19h

Ramassage des ordures ménagères

- Mardi matin ramassage des déchets menagers en centre-ville et extérieur
- Mercredi matin ramassage du tri sélectif
- Vendredi matin ramassage des déchets ménagers en centre-ville

Pour les personnes ne disposant pas de container, la CCPG fournit des sacs bleus (recyclables) distribués par les agents de la déchèterie 4 fois par an.

Ramassage des encombrants

2^e lundi de chaque mois de 14h à 17h.
S'inscrire en Mairie.

Marché communal

Mercredi matin
Place de la Mairie

Assistante sociale

Prendre rendez-vous au
04 90 33 61 05

NUMÉROS UTILES



Pompiers.....18

Police secours 17

Samu 15

Urgences (n° unique).....112

N° d'appel d'urgence
personnes muettes et
malentendantes (fax ou sms) .. 114

Gendarmerie
nationale 04.66.57.51.72

Police
intercommunale 06.37.65.44.27

Police
Municipale 06 42 20 56 73

Drogues
alcool tabac 08.00.23.13.13

Ecoute cannabis ... 08. 11. 91. 20.20

Ecoute alcool 08.11.91.30.30

SOS amitié
Montpellier 04.67.63.00.63
Avignon.....04.90.89.18.18

Sida info service .. 08.00.84.08.00

SOS Medecin 3624

Enfance maltraitée 119

Alerte Attentat/enlèvement 197

Violences conjugales 39 19

Allo maltraitance
personnes âgées 39 77

SOS enfants disparus 116 000

Allo Service Public 39 39

Pharmacie de garde 3237

Urgence gaz..... 0800 47 3333

France Télécom 10 13



PROFESSIONNELS MEYNOIS,

VOUS SOUHAITEZ

VOUS FAIRE CONNAÎTRE, RE-CONNAÎTRE ?

Aujourd'hui, c'est possible.

**NOUS VOUS PROPOSONS
UN ENCART PUBLICITAIRE
DANS LE BULLETIN MUNICIPAL,
MEYNES, LE MAG'.**

Différentes possibilités s'offrent à vous.
Renseignez-vous et profitez-en !!

La mairie de Meynes
(Tarifs et renseignements en mairie)



ÉTAT CIVIL

MARIAGE

PUYESTIER Romain, Gilles & AUDIGIER Elisabeth, Emma 12/10/2024

NAISSANCES

ECARRILLO LUCAS Romy, Marthe, Maëva 19/08/2024
MARY Mya, Sonia, Gwenaëlle 04/09/2024
EL AYACHI Adem 03/10/2024
HERLEM ATMANI Judith, Gabrielle, Charlotte 09/10/2024

DÉCÈS

TAVENARD Marcelle, Madeleine, Victorine, Gabrielle
veuve PLANCHENault 22/09/2024
DI DIO Maria veuve DI CATALDO 06/10/2024
AVENEL Cédric, Baptiste 20/09/2024
RIZZO Mireille, Paulette épouse ALLARD 25/09/2024
RIEU Jeanyne, Henriette 19/10/2024
GUY Lucien, Marius 08/10/2024
GERVAIS Jean, Georges, Pierre 26/10/2024
GAUDET Richard, Raphaël 11/11/2024
ALMERAS Maryse, Rose veuve COULLOMB 19/11/2024
BOULET Thérèse, Renée, Louise, Victorine veuve TROIS 12/10/2024
KIEFFER Paulette veuve SOTTON 21/11/2024
DE CHADOIS Renée, Marie, Emilie 23/11/2024
PELOUZET Georgette, Josette 23/11/2024
VIGNAL Yves, Julien 27/11/2024
SALAUN Michel, Antoine, Nicolas 01/12/2024

Afin de protéger toutes les informations personnelles, les actes d'état-civil (mariages et naissances) ne paraissent dans ce bulletin que sur autorisation des intéressés.

AGENDA

MANIFESTATIONS À VENIR
- 2025 -

- 2 Février : spectacle de danse, Association Tous en rythme
- 6 février : passage de la course cycliste, l'étoile de Bessèges.
- 8 mars : soirée cabaret, Association du corso
- 2 mars : challenge Charles MEYFFRE, Association de pétanque la fourchette
- 7 mars : accueil des nouveaux arrivants avec les présidents d'associations, Mairie
- 16 mars : Loto de l'Association des Parents d'Elèves
- 17 mars : Rencontres autour d'un livre

TRIBUNE LIBRE

Groupe
de l'opposition

Chers Meynoises et Meynois,

En ce début d'année, nous vous adressons nos vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de prospérité.

Que 2025 soit une année de solidarité, d'écoute et de progrès pour notre commune.

En tant qu'élus de l'opposition, nous nous engageons à continuer à défendre vos intérêts avec respect et détermination.

Bonne année à toutes et tous.

Fanette, Sandrine, Alexandre, Jacques

Groupe
majoritaire

Meynoises, Meynois,

Les défis et les chantiers qui nous attendent sont encore nombreux, abordons-les avec enthousiasme et le sentiment d'être utiles à la collectivité et aux Meynois.

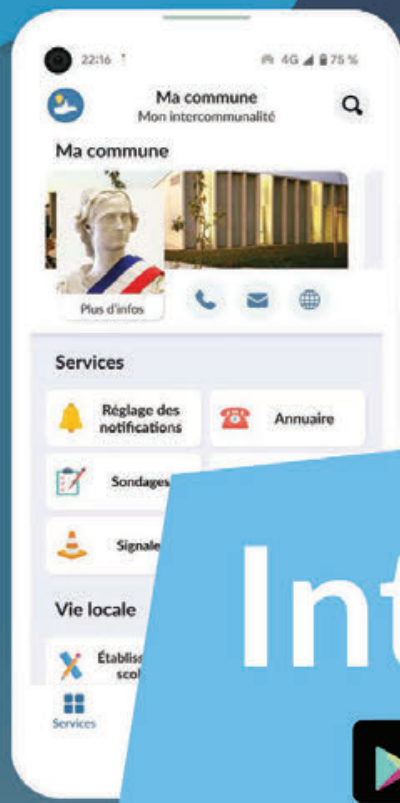
Nouvelle année, nouvel élan ; continuons à avancer ensemble avec bienveillance, réalisme et respect.

Nous vous adressons tous nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2025.

NOUVEAU

Meynes

est sur



IntraMuros



Téléchargement gratuit

Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours.





MEYNES

